

Loire-Atlantique.

Méthaniseur géant à Puceul : les élus rejettent le projet

[Ouest-France](#) Publié le 04/02/2021 à 16h18

Après un an de discussions, les élus de la communauté de communes de Nozay ont finalement voté à l'unanimité, ce mercredi 3 février, contre le projet d'usine géante de méthanisation porté par la coopérative Herbauges à Puceul (Loire-Atlantique).

Le plus grand méthaniseur de France ne sera pas construit à Puceul (Loire-Atlantique). Après plus d'une année d'échanges entre la coopérative agricole Herbauges, située à Corcoué-sur-Logne, et la communauté de communes de Nozay, les élus ont décidé, ce mercredi 3 février, de mettre fin au [projet de construction d'une unité géante](#) destiné à produire du biogaz à base d'effluents d'élevage et de Cives (cultures intermédiaires à vocation énergétique).

Votée à l'unanimité, la délibération acte la décision de « **ne pas poursuivre les discussions** » avec le porteur de ce projet sensible, décrié par un collectif de riverains (qui [avait réuni 300 manifestants à Nozay](#), le 17 décembre dernier).

LIRE AUSSI : [Méthanisation XXL à Puceul : le projet en six questions](#)

Il y a un an, le 29 janvier 2020, le précédent conseil communautaire s'était pourtant prononcé en faveur du projet (20 voix pour, 8 contre), validant le principe de la vente d'un terrain de six hectares, situé dans la zone d'activités de l'Oseraye, au profit de la coopérative Herbauges associée à la société danoise leader du biogaz, Nature Energy.

Ce projet d'installation d'un coût de 70 millions d'euros, agrandi finalement à huit hectares, devait être assorti de nombreux engagements, notamment en matière écologique, l'unité géante visant à être alimentée chaque année par 650 000 tonnes d'intrants provenant de 230 agriculteurs du secteur.

Après la délibération de janvier 2020, les échanges se sont enchaînés afin de formaliser et préciser différentes garanties dans un protocole d'accord, préalable indispensable au vote de la cession du terrain par la com'com.

Exemple d'une unité de méthanisation de Nature Energy au Danemark. La société est associée à la coopérative Herbauges dans les projets portés à Puceul et à Corcoué-sur-Logne. | NATURE ENERGY

Trois points d'achoppement

Cette phase de discussion a révélé trois points d'achoppement qui n'ont visiblement pas été résolus. Trois demandes [rappelées mi-décembre dans nos colonnes](#) par Jean-Claude Provost et Claire Théveniau, vice-président et présidente de la collectivité, qui se disaient alors plutôt favorables au projet, malgré l'opposition farouche du collectif de riverains.

Le premier point concerne les apports d'intrants et les risques de modifications de production des exploitants agricoles adhérant au projet. Les élus affirment n'avoir pas obtenu de garanties suffisantes quant à la limitation à 20 % du recours aux cultures intermédiaires pour alimenter les digesteurs.

Autre élément sensible pour la communauté de communes, le démantèlement des installations en fin d'exploitation. Là encore, les discussions n'ont pas permis, selon les élus, de parvenir à un accord précis quant à une prise en charge financière par la coopérative.

Enfin, la participation de la communauté de communes au capital de la société, afin d'y exercer un droit de regard, avait été posée comme une condition essentielle de l'acceptabilité du projet. Initialement, un accord semblait avoir été trouvé pour une participation à hauteur de 1 %, mais le porteur de projet serait revenu sur son principe en novembre dernier, considérant qu'elle n'avait plus lieu d'être.

Des retombées trop faibles

Un ratio très déficitaire entre l'ampleur du projet, consommateur de huit hectares, et les dix-sept emplois directs annoncés, ainsi que de faibles retombées fiscales pour la communauté de communes, compte tenu du statut agricole de l'entreprise, ont également pesé dans la délibération des élus, qui consacre l'abandon ferme et définitif du projet de Puceul.

La pression mise par le collectif d'opposants, [inquiet de nuisances et de dérives vers un modèle agricole intensif](#), a pu également influencer ce revirement, même si Jean-Claude Provost et Claire Théveniau jugeaient récemment leurs craintes excessives et dogmatiques.

Contactée par *Ouest-France*, la coopérative Herbauges, [qui porte un projet jumeau à Corcoué-sur-Logne](#), attend de rencontrer les élus avant de réagir publiquement à cette décision inattendue.

Que pensent les élus ?

Claire Théveniau, la présidente de la communauté de communes : « **Au terme de ces longs mois consacrés à ce dossier, je n'ai aucun regret. Certes, nous avons essuyé des critiques, mais nous nous sommes comportés en citoyens responsables. Nous avons beaucoup appris en construisant ensemble à partir de points de vue différents. D'autres projets de production d'énergie renouvelable sont possibles pour soutenir notre agriculture qui couvre 95 % de notre territoire.** »

Jean-Claude Raux, maire de Saffré : « **Ce projet était un pari risqué au regard de la protection environnementale. L'économique l'emporte souvent sur l'écologique. Nous avons su maintenir nos exigences et résisté à la pression des porteurs du projet. Je comprends la déception des agriculteurs. À nous de proposer d'autres solutions plus vertueuses pour les soutenir.** »

Marie-Chantal Gautier, maire de Vay et vice-présidente déléguée aux finances : « **J'étais favorable à ce projet qui aurait permis de consolider financièrement de nombreuses exploitations agricoles. Pour autant, j'accepte la décision de mes pairs. Il nous reste à travailler pour accueillir d'autres entreprises sur notre ZAC pour développer les emplois et maintenir nos ressources financières.** »

Jean-Claude Provost, maire de Nozay et vice-président délégué à l'économie : « **Je voudrais d'abord remercier chaleureusement Morgane Letanoux, notre directrice générale des services, pour son travail remarquable dans la conduite de ce dossier. Par ailleurs, je rejoins Marie-Chantal Gautier dans sa volonté de développer notre ZAC. Il y aura d'autres projets, moins clivants, je l'espère. Mais, soyons réalistes, on ne vit pas dans un monde parfait. Chaque nouveau projet provoquera inévitablement le même questionnement, entre exigences environnementales et pertinence économique. Concernant notre refus du projet, j'éprouve une crainte, celle de voir fleurir de petites unités de méthanisation que les agriculteurs pourront gérer à leur guise et sur lesquelles nous n'aurons aucune prise.** »